

L'aménagement du quartier Sonis est un enjeu important pour Orléans.

Jean-Pierre SUEUR et Marie-Thérèse PILET ont souligné, lors de la séance du Conseil municipal du 19 mars, que, pour que cet aménagement soit réussi, quatre conditions devaient être... L'aménagement du quartier Sonis est un enjeu important pour Orléans.

Jean-Pierre SUEUR et Marie-Thérèse PILET ont souligné, lors de la séance du Conseil municipal du 19 mars, que, pour que cet aménagement soit réussi, quatre conditions devaient être remplies :

1. Un bon « maillage » doit être réalisé, avec les artères proches (comme le boulevard de Châteaudun et le faubourg Bannier) afin d'éviter que ce nouveau quartier soit coupé du reste de la ville, et fonctionne en « vase clos ».
2. Les logements doivent permettre d'accueillir des familles et des jeunes enfants, afin d'éviter un vieillissement démographique d'Orléans... et les fermetures de classes et d'écoles.
3. Des espaces sportifs doivent être prévus, car il manque vraiment de terrains de sport dans ce secteur d'Orléans.
4. Une salle polyvalente doit également être prévue. La municipalité précédente a construit les salles Eiffel, Yves –Montand, Fernand-Pellicer, Paul-Gauguin, Albert-Camus. L'heure est venue de faire bénéficier le quartier Dunois-Châteaudun d'un tel équipement.

Thème : Textes sur Orléans